



COMPTE RENDU du CONSEIL D'ECOLE du 15 janvier 2018

- Membres de droit :

Présents :

- Représentants des parents d'élèves : Mmes Benoit-Gonin (CE1/CE2), Camus (CE2/CM1), Robert (CM1), Hadjam (CM2), M. Courjol (CP), Pietre-Cambacèdes (CP/CE1) ;
- Enseignants : Mmes Caillot, enseignante (CM1) et directrice, Mas (CP), Doix (CP/CE1), Laquet (CE1/CE2), Lopez (CM1), Duperray (CM2) M.Deschamps (CE2/CM1) ;
- Municipalité : Mme Dall'Acqua, Maire adjointe, déléguée aux affaires scolaires et à la jeunesse ; M. Chipier, Conseiller municipal, délégué aux affaires générales,
- DDEN : Mme Jouve.

- Membres invités :

Présents :

- Représentants suppléants des parents d'élèves : Mmes Bibos (CP/CE1), Gardon (CM1), M. Bouchaud (CE2/CM1).

Excusés :

- Mme Marc-Fournet, Inspectrice de l'Education Nationale.

1- Désignation du secrétaire de séance

Madame Gardon est désignée secrétaire de séance.

2- Vote des nouveaux rythmes scolaires pour la rentrée 2018-2019

- Modalités de vote : chacun des membres (enseignant, directeur, représentant du Maire, un conseiller municipal, un représentant de parent par classe, un DDEN) dispose d'une voix.
- Le rythme qui va être proposé est dérogatoire et engage l'école pour 3 années scolaires.
- Si une proposition de nouveau rythme scolaire de type dérogatoire est approuvée par le Conseil d'école, la Mairie transmettra la demande de dérogation à l'Inspection de l'Education Nationale. Celle-ci transmettra à la Direction académique, après avis.

Le Directeur Académique prendra la décision finale.

- Le rythme scolaire proposé au vote est le suivant :
 - **lundi, mardi, jeudi, vendredi : horaires de classe 8h30/11h30 – 13h30/16h30**
 - **mercredi, samedi : pas de classe.**

Résultats du sondage de la Mairie, auprès des parents d'élèves, proposant un rythme sur quatre jours : 136 oui et 32 non.

Monsieur Pietre-Cambacedes pose la question suivante : Y aura-t-il la mise en place d'un mode de garde pour la journée du mercredi ?

Réponse de Mme Dall-Acqua : une garderie sera mise en place toute la journée du mercredi. Les modalités sont encore à l'étude.

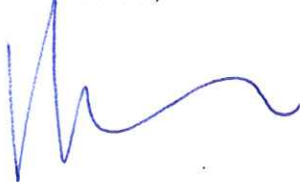
Monsieur Pietre-Cambacedes précise que les parents ont besoin de souplesse pour ce mode de garde du mercredi (demi-journée, avec ou sans cantine).

- Vote du conseil d'école en page 3 : résultats : 14 pour, 1 contre, 1 abstention.

La proposition de rythme scolaire est approuvée par le conseil d'école.

La Directrice

V. Caillot,



La secrétaire de séance

Mme Gardon



LE VOTE du CONSEIL d'ECOLE

DATE 15/01/2018	ORDRE du JOUR Vote portant sur l'organisation du temps scolaire		ECOLE : Albigny élémentaire			
Noms	Voix délibératives		Nbre	P	C	A
Caillot Valérie	Le directeur : Président		1	1		
Dall'Acqua Claude	Le Maire ou son représentant		1	1		
Chipier Yves	Un conseiller municipal		1	1		
Les Maîtres de l'Ecole						
	1	Le directeur ne vote qu'une fois				
Duperray Charlotte	2		1	1		
Laquet Albane	3		1	1		
Doix Céline	4		1	1		
Mas Marie	5		1	1		
Lopez Isabelle	6		1	1		
Deschamps Marvin	7		1	1		
	8					
	9					
	10					
Les Maîtres remplaçants en fonction dans l'école ce jour-là						
			0			
			0			
			0			
		Un maître du RASED	0			
Les représentants des parents						
Robert Séverine	1		1	1		
Benoit-Gonin Caroline	2		1	1		
Courjol Christophe	3		1	1		
Pietre-Cambacèdes Ludovic	4		1	1		
Camus Marie	5		1		1	
Hadjam Halima	6		1	1		
	7					
	8					
	9					
	10					
Jouve Marie-Agnès	Le DDEN		1			1
RESULTATS				Pour	Contre	Abs
				14	1	1
Voix consultatives						
	L'inspecteur de l'Education nationale					
	Le médecin					
	L'infirmière scolaire					
	L'assistante sociale					
	Une représentante des ATSEM					

La Directrice Mme Caillot

La ou le secrétaire de séance Mme Gardon